



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI

Secrétariat général GS-EDI

Service de lutte contre le racisme SLR

Service de lutte contre le racisme

Rapport annuel 2023

Mars 2024

Table des matières

1	Bref point de la situation	3
2	Domaines d'activité	4
3	Subventions	4
3.1	Vue d'ensemble des projets.....	5
3.2	Aperçu financier.....	5
3.3	Répartition par région linguistique.....	6
3.4	Répartition régionale.....	6
3.5	Catégories de projets soutenus	7
4	Relations publiques	7
5	Perspectives 2024	7

1 Bref point de la situation

En 2023, outre la planification de ses priorités pour la période 2024-2027, qu'il présente sur son site web, le Service de lutte contre le racisme (SLR) s'est concentré sur les tâches suivantes :

Monitoring et rapports

- Actualisation et remaniement du monitoring du SLR ; nouvelle présentation des résultats du monitoring sous la forme d'un site web
- Suivi de l'étude sur le racisme antimusulman et de l'étude préliminaire « Archives de l'antiracisme » (mandats)
- Remaniement de l'enquête « Vivre ensemble en Suisse » en vue d'une nouvelle période contractuelle à compter de 2025
- Participation à l'élaboration du rapport relatif au quatrième examen de la Suisse dans le cadre de l'Examen Périodique Universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (délégation)

Encouragement de projets

- Poursuite de l'engagement autour du point fort « Racisme sur Internet » (organisation d'une table ronde)
- Poursuite de l'offre de formation continue et de networking dans le cadre des « colloques laboratoire »
- Adaptation des aides financières pour les projets scolaires et négociations avec la fondation *éducation21* concernant la collaboration dans ce domaine

Prévention

- Lancement de journées pratiques et d'un dispositif de conseil collégial pour les bureaux de l'intégration cantonaux et communaux, afin de mettre en œuvre la protection contre la discrimination dans le cadre des programmes cantonaux d'intégration (PIC)
- Lancement de la plateforme sur l'antisémitisme pour les responsables cantonaux et communaux de la prévention et de la lutte dans ce domaine

Relations publiques

- Lancement de la série de conférences et de podcasts intitulée « L'antiracisme décomplexé »

Le présent rapport porte essentiellement sur les projets subventionnés.

2 Domaines d'activité

La mission centrale du SLR est d'inscrire les thèmes dont il est responsable de manière transversale dans tous les domaines de la vie et à tous les niveaux de l'État. Les activités du SLR sont réglées dans l'ordonnance du 14 octobre 2009 sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme (RS 151.21). L'art. 3 décrit comme suit les tâches qui lui incombent :

- a. il encourage et coordonne les activités destinées à prévenir le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, et à promouvoir les droits de l'homme aux niveaux fédéral, cantonal et communal ;
- b. il coordonne ses activités avec l'administration fédérale, les commissions extraparlimentaires, les cantons, les communes et les conférences intercantionales compétentes ;
- c. il réalise des projets seul ou en collaboration avec des tiers ;
- d. il examine les projets de tiers, les accompagne et suit leurs progrès. Il évalue les projets ;
- e. il coordonne les projets de tiers ;
- f. il est responsable du travail de relations publiques lié aux projets.

Le SLR rédige par ailleurs régulièrement des rapports sur la situation qui prévaut en Suisse, aux niveaux national (rapport bisannuel sur la discrimination en Suisse) et international (rapports aux organes de contrôle, notamment au CERD et au Conseil de l'Europe).

Pour remplir sa mission, il disposait en 2023 de cinq postes (correspondant à 380 % en équivalent plein temps) et d'un poste de stagiaire.

Le service spécialisé Extrémisme dans l'armée et le secrétariat de la Commission fédérale contre le racisme (CFR) sont rattachés au SLR sur le plan administratif. La CFR a pour rôle de porter un regard critique sur la situation en Suisse, d'accompagner les activités de la Confédération et de la conseiller sur ce thème. Outre son travail de sensibilisation, la commission extraparlimentaire réalise aussi un monitoring des jugements rendus par les tribunaux en vertu de la norme pénale contre la discrimination, l'art. 261^{bis} du code pénal¹.

3 Subventions

Le SLR aide les organisations et les particuliers qui souhaitent réaliser des activités de sensibilisation, de prévention et d'intervention à concevoir, à réaliser et à évaluer leur projet. Il accorde une importance particulière à la mise en réseau et à la collaboration entre les différents responsables de projets, ainsi qu'à la coordination des projets avec les activités des délégués cantonaux et communaux à l'intégration.

Le SLR peut soutenir financièrement les projets portés par des institutions œuvrant aux niveaux cantonal et communal, par des ONG et des associations, des écoles ou des particuliers, moyennant le respect des critères de l'ordonnance sur les projets en faveur des droits de l'homme et de la lutte contre le racisme.

En 2023, il disposait pour ce faire d'un budget de 903 400 francs.

Un tiers environ de cette enveloppe – soit 368 000 francs durant l'année sous revue – est destiné à des projets scolaires qui sont évalués et accompagnés par la fondation *éducation21* sur mandat du SLR. Ces travaux d'évaluation et de suivi ainsi que les activités d'*éducation21* en tant que service de conseil des écoles pour les questions de racisme et de droits humains sont subventionnés à hauteur de 100 000 francs, en fonction du travail effectivement réalisé.

En 2023, le SLR disposait donc de 268 000 francs pour soutenir les projets scolaires, et de 535 400 francs pour les autres projets.

→ Les projets qui ont bénéficié d'aides financières peuvent être consultés dans la banque de données en ligne du SLR, dans la rubrique « Projets soutenus », au moyen

¹ Pour plus d'informations sur la mission et les activités de la CFR, voir le site Internet : www.ekr.admin.ch/f

d'une recherche par nom, langue, région, portée, type, date de début ou par taille du projet (catégorie) : [Portail de gestion des aides financières.](#)

3.1 Vue d'ensemble des projets

En 2023, le SLR a reçu 98 demandes, un nombre plus élevé que l'année précédente. Il en a approuvé 66, soit 67 % des projets, un taux d'acceptation en baisse par rapport à 2022. Le nombre de projets retirés a fortement augmenté.

Décision	2023	%	2022	%
Acceptés	66	67 %	58	71 %
Refusés	13	13 %	11	13 %
Retirés	19	20 %	13	16 %
Total	98	100 %	82	100 %

Comme les années précédentes, aucun recours n'a été déposé contre les décisions du Département fédéral de l'intérieur (DFI).

3.2 Aperçu financier

Projets soutenus	2023	2022	2021	2020
Projets Laboratoire	37	28	29	24
Projets Point fort	0	2	2	1
Projets en lien avec la Semaine contre le racisme	16	14	9	14
Projets scolaires	13	14	26	14
Total	66	58	66	53

Le budget disponible de 903 400 francs a été presque entièrement utilisé (901 490 francs). Le solde, qui se chiffre à 1910 francs, est une fois de plus nettement inférieur au montant restant de l'année précédente (95 525 francs). Il s'agit même du plus petit solde enregistré depuis longtemps.

Le montant total des aides financières octroyées en 2023 s'élève à 885 270 francs. L'écart par rapport au montant versé, de 901 490 francs, s'explique par le fait que le soutien aux projets pluriannuels est versé non pas en une seule fois, mais par tranches conformément aux étapes prévues. La somme accordée à ces projets est donc répartie sur les années qui suivent la décision de financement.

Les subsides accordés par d'autres organismes (services publics cantonaux et communaux, œuvres d'entraide, fondations et particuliers) sont à nouveau largement supérieurs à ceux du SLR : en 2023, la part moyenne financée par ce dernier s'établissait ainsi à 12 % seulement du budget global des projets.

2023	Soutien	Budget des projets	Contribution SLR en %
Projets Laboratoire	600 300	5 438 491	11 %
Projets en lien avec la Semaine contre le racisme	121 700	934 036	13 %
Projets scolaires	163 900	972 663	17 %
Projets Point fort	0	0	0 %
Total/moyenne	885 270	7 345 190	12 %

3.3 Répartition par langue

En 2023, le SLR a soutenu quasiment le même nombre de demandes provenant de Suisse romande que l'année précédente. Les projets des régions italophones ayant obtenu une aide ont à nouveau augmenté. Plusieurs projets étaient plurilingues (certains étaient même proposés en trois ou quatre langues).

Langue	2023	%	2022	%
D	36	55 %	29	50 %
F	14	21 %	15	26 %
I	6	9 %	4	7 %
Plurilingues	10	15 %	10	17 %
Total	66	100 %	58	100 %

3.4 Répartition par région

La répartition régionale² reste similaire à celle des années précédentes : la plupart des projets proviennent toujours des régions les plus peuplées, c'est-à-dire du Plateau (espace Mittelland), de la région lémanique et de Zurich. Une fois de plus, les demandes provenant des régions italophones étaient en hausse ; celles de Suisse centrale ont doublé.

Région	Nombre en 2023	%	Nombre en 2022	%
Espace Mittelland	19	29 %	16	28 %
Région lémanique	13	20 %	14	24 %
Suisse du Nord-Ouest	6	9 %	4	7 %
Suisse orientale	1	1 %	3	5 %
Tessin et sud des Grisons	6	9 %	4	7 %
Suisse centrale	6	9 %	3	5 %

² Les régions correspondent au découpage de l'OFS : *Région lémanique* : GE, VD, VS ; *espace Mittelland* : BE, FR, NE, SO, JU ; *Suisse du Nord-Ouest* : AG, BL, BS ; *Suisse orientale* : AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG ; *Suisse centrale* : LU, NW, OW, SZ, UR, ZG.

Zurich	15	23 %	14	24 %
Total	66	100 %	58	100 %

3.5 Catégories de projets soutenus

	Nombre en 2023	%	Nombre en 2022	%
Projets Laboratoire	37	56 %	28	48 %
Projets en lien avec la Semaine contre le racisme	16	24 %	14	24 %
Projets Point fort	0	0 %	2	4 %
Projets scolaires	13	20 %	14	24 %
Total	66	100 %	58	100 %

4 Relations publiques

En 2023, le SLR a lancé une série de conférences et de podcasts intitulée « L'antiracisme décomplexé ». Organisées aux quatre coins de la Suisse, les conférences réunissent des spécialistes qui débattent à chaque fois d'un aspect donné de la lutte contre le racisme. Elles sont enregistrées puis rediffusées sous la forme d'un podcast.

En 2023, le SLR a publié deux numéros du *SLR compact*, son bulletin d'information. Il a par ailleurs alimenté et géré ses comptes LinkedIn et Instagram.

Les publications du SLR, généralement proposées au format numérique, sont accessibles sur son site web.

5 Perspectives 2024

En 2024, le SLR mettra l'accent sur les domaines suivants :

Monitoring et rapports

- Publication du nouveau monitoring du SLR sur le site www.racisme-en-chiffres.ch et de la brochure qui l'accompagne, *Le racisme en Suisse : chiffres, faits, mesures à prendre*
- Enquête *Vivre ensemble en Suisse* : présentation des résultats du module intermédiaire réalisé en 2023, réalisation de l'enquête principale, élaboration d'un nouveau questionnaire pour 2026
- Achèvement de l'étude préliminaire « Archives de l'antiracisme » avec la publication d'un rapport ; suivi de l'étude sur le racisme antimusulman

Encouragement de projets

- Actualisation des priorités de soutien
- Introduction du programme eSubventions (nouvel outil pour le dépôt et le traitement des projets)

Prévention

- Suivi de la mise en œuvre des PIC 3 : offre de formation et de partage d'informations et d'expériences sur la gestion de la diversité et la protection contre les discriminations (journées pratiques, conseil collégial)
- Réalisation de la plateforme sur l'antisémitisme

Protection

- Suivi et évaluation du projet pilote relatif au Réseau de centres de conseil

Relations publiques

- Série de conférences et de podcasts « L'antiracisme décomplexé »
- Modernisation et migration du site web du SLR sur le nouveau CMS